

ETUDE HISTORIQUE

Ruissellement sur la côte viticole de Côte d'Or et Saône et Loire

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

www.developpement-durable.gouv.fr



Déroulement de la présentation

- 1 - Présentation du contexte « côte viticole »
- 2 - Présentation du contexte de l'étude
- 3 - Présentation de la démarche
- 4 - L'organisation et le calendrier



1. Le contexte « cote viticole »

- Des phénomènes de ruissellement et/ou coulées boueuses constatées :

- lors d'événements pluvieux intenses
- production et transfert d'eau par ruissellement de surface: particules de terres arrachées
- risques induits : inondations des zones bâties, pollution, perte de sols et dégâts aux cultures

- La Côte viticole :

- de multiples petits bassins versants
- Pente forte
- Vignoble: sols peu à pas couverts
- Développement continu des zones urbaines sur les exutoires de bassin

- Peu de PPR inondation par ruissellement

2. Présentation du contexte de l'étude

Pourquoi une étude historique ?

- **Audit** « mise en œuvre de la politique de prévention des risques naturels et hydrauliques » :

→ recommandation pour établir une doctrine sur le ruissellement en zone viticole sur la Bourgogne

- Une **demande préfectorale de Juillet 2010**

→ projet pour lutter contre le risque de ruissellement :

- phase 1 : une étude historique
- phase 2 : une étude cartographique des aléas
- phase 3 : identification d'outils appropriés (PPR, autres ...)
- phase 4 : cartographie des enjeux et mise en place des outils de prévention

3. La démarche étude historique

- Un marché pour l'étude historique :

- Consultation le 1 juin 2011

- Choix du candidat le 26 Octobre 2011 – Université de Bourgogne

- Un COPIL restreint :

- DREAL Bourgogne (maître d'ouvrage), DDT 21, DDT 71, direction de la sécurité intérieure de la préfecture de Côte d'Or, SIDPC de la préfecture de Saône et Loire, CETE d'Autun

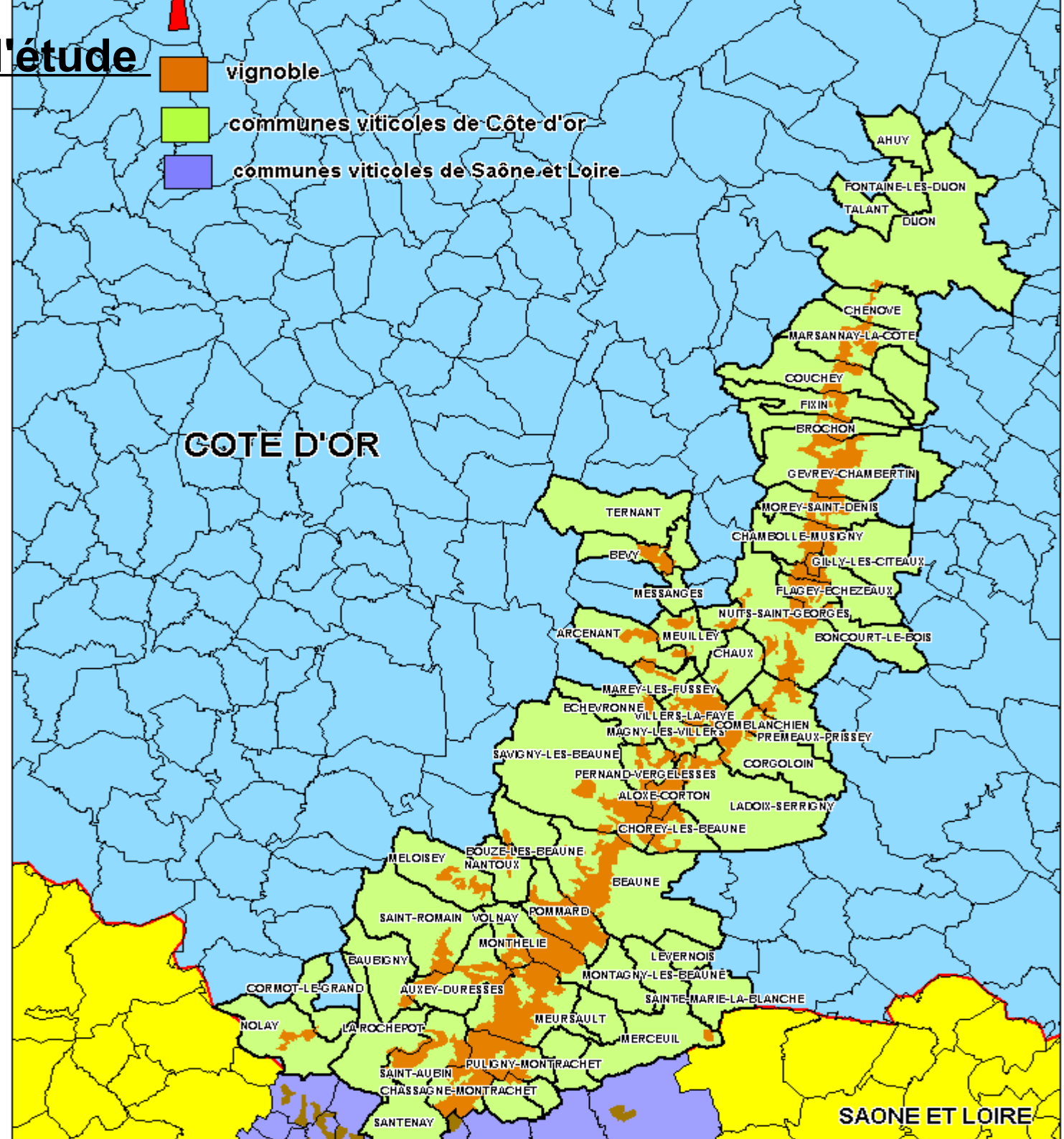
- Un COPIL élargi : suivre et valider l'étude :

- DRAAF, BIVB, Chambre régionale d'agriculture

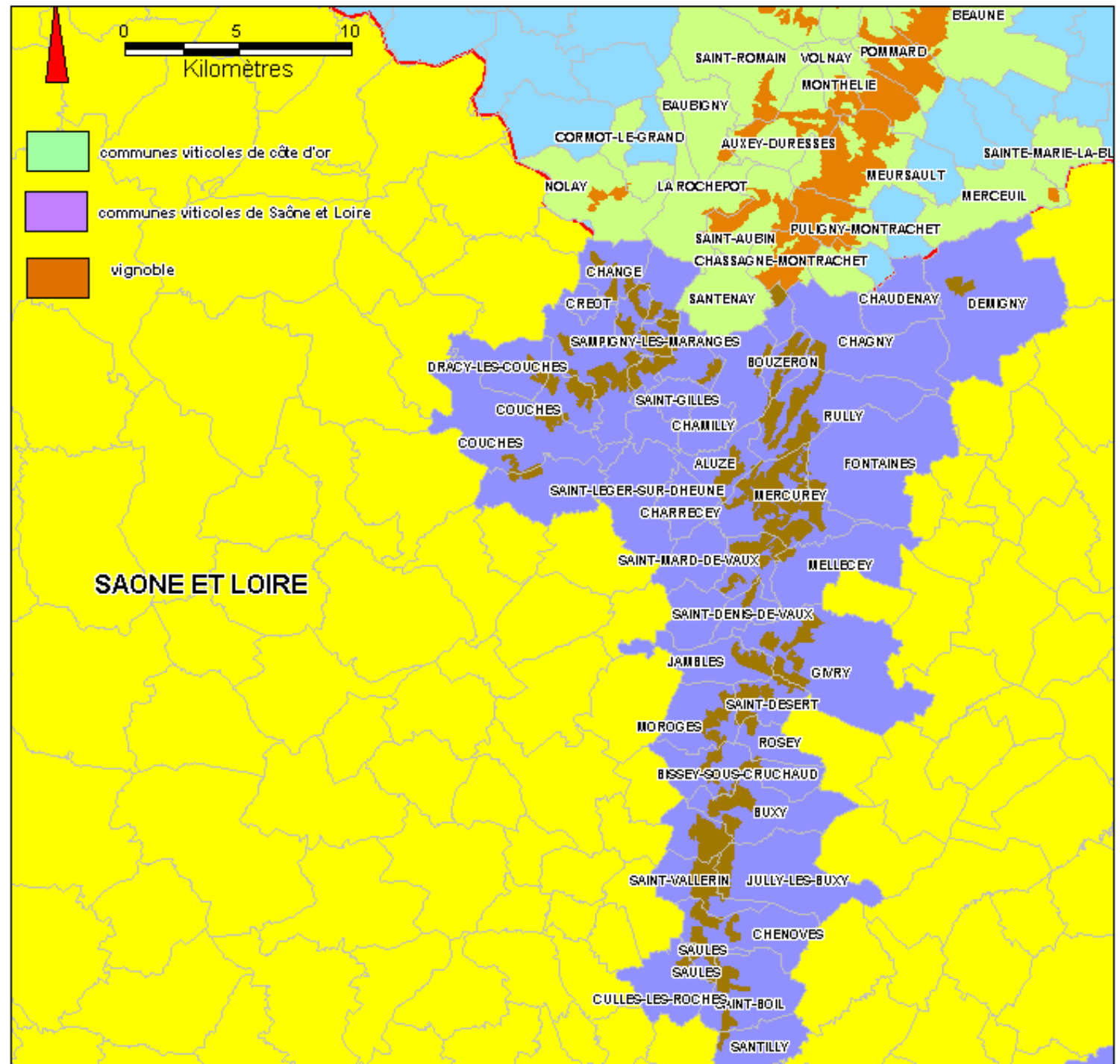
L'objectif de la réunion: ouvrir le COPIL élargi à deux élus sur chacun des territoires concernés

Le territoire de l'étude (Côte d'Or)

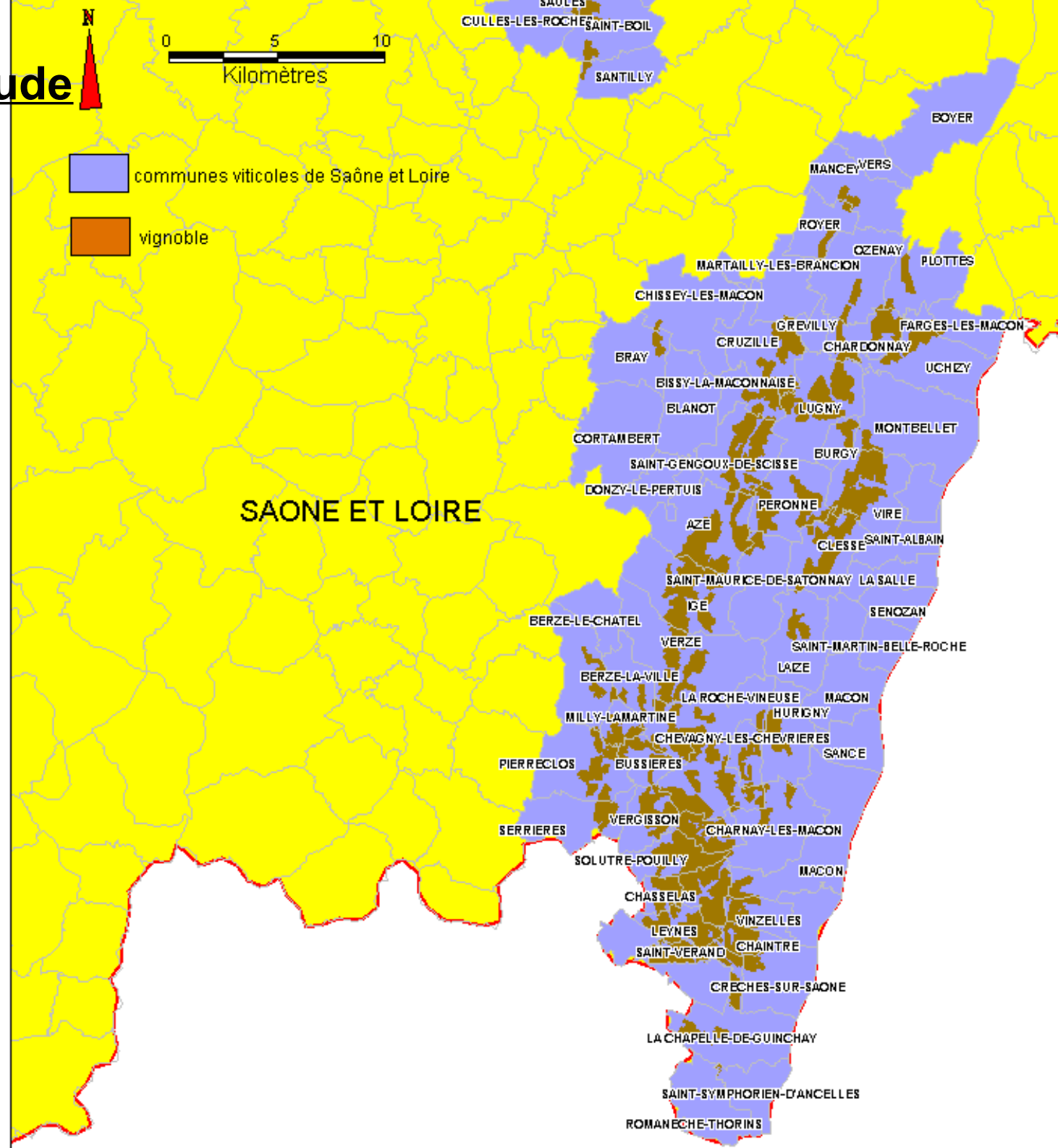
- vignoble
- communes viticoles de Côte d'Or
- communes viticoles de Saône-et-Loire



Le territoire de l'étude (Saône et Loire)



Le territoire de l'étude (Saône et Loire)



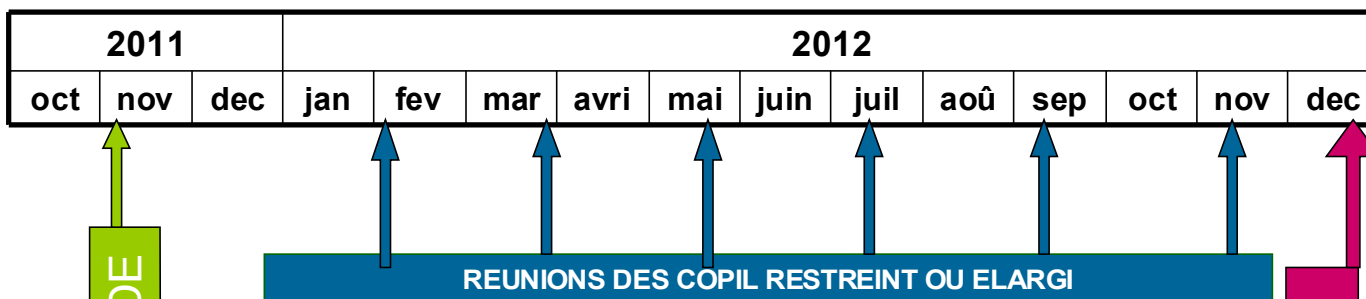
3. Présentation de la démarche

Les résultats attendus de l'étude historique – Les atouts du prestataire

- Collecter les traces des évènements de ruissellement passés en remontant le plus loin possible
 - Recherche archivistique (de l'aléa et des dommages sociaux économiques)
 - Restitution et mise en valeur des résultats par différents supports (rapport, cartographie, base de données, documents...)

- L'Université de Bourgogne: Compétences et expérience
 - Techniques sur le ruissellement en zone viticole
 - De recherche: expérience dans l'investigation des archives anciennes

4. L'organisation et le calendrier



Lundi 06 février 2012

Lundi 26 mars 2012

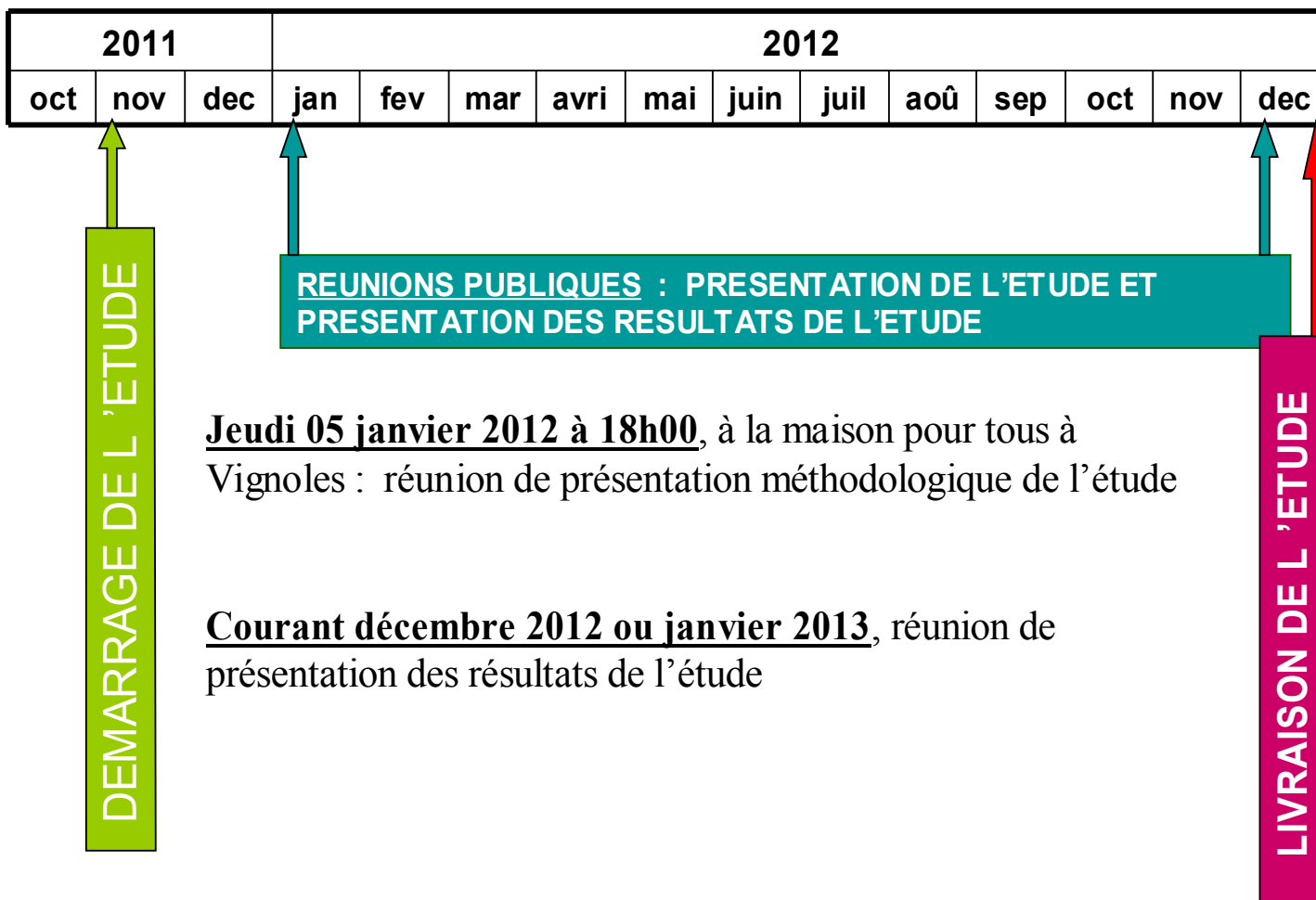
Lundi 21 mai 2012

Lundi 09 juillet 2012

Lundi 10 septembre 2012

Lundi 12 novembre 2012

4. L'organisation et le calendrier



5. ASSISES NATIONALES DES RISQUES NATURELS MAJEURS

www.assises-risques-naturels.fr

Palais des congrès de **Bordeaux**

19 et 20 janvier 2012



Le CEMAGREF devient IRSTEA

Merci

De

Votre

Attention

